

Forte mobilisation pour les marches

- Le fil d'actu - vendredi 27 mai 2016 06h00 - Jean-Claude FONCK - L'Avenir



Les responsables de diverses associations du val d'Attert qui vont épauler le SI pour accueillir ces milliers de marcheurs durant tout l'été. -ÉdA

Plus de cent bénévoles de quinze associations se mobilisent pour accueillir des milliers de personnes lors des marches estivales. Grande mobilisation dans la vallée de l'Attert: ce sont à présent douze villages, quinze associations et plus de cent bénévoles qui se préparent à accueillir les milliers de marcheurs et joggeurs qui participeront à la 7e édition des marches en soirées organisées par le syndicat d'initiative présidé par Jules Coibion, de Lottert.

Marches qui, comme les années antérieures, se feront dans une ambiance très familiale: elles vous feront découvrir chaque semaine des villages largement fleuris mais aussi pas mal de coins insolites de la vallée de l'Attert.

Pour bon nombre d'associations, ce sera une première participation à l'organisation. Ce sera notamment le cas pour le Foyer Ardent à Schockville, le Lions Club du Val d'Attert à Post, Les trompes de chasse du Val d'Attert en collaboration avec le gîte «le Parettois» à Parette et l'harmonie royale L'Aurore de Thiaumont qui prendra en charge le repas final. Pour le club «La Fontaine» de Nobressart, ce sera un retour. Tout cela sans oublier les habitués tels que les comités fleurs d'Attert, Lottert, Tattert, Thiaumont et Lischert, mais aussi les dynamiques comités de Nothomb, Tontelange et Heinstert.

Le président Jules Coibion ajoute: «*Pour cause d'hypothétique participation des Diables Rouges à la demi-finale de l'Euro 2016, la marche de Tontelange aura lieu le vendredi 8 juillet. Toutes les autres se déroulent le jeudi. En juin: le 9 à Schockville, le 16 à Post, le 23 à Thiaumont et le 30 à Parette. En Juillet, après Tontelange, le 14 à Heinstert, le 21 à Attert et le 28 à Lischert. En août: le 4 à Lottert, le 11 à Nobressart, le 18 à Nothomb et, pour terminer la saison, retour à Thiaumont le 25 avec le repas final.*»

Pour toutes ces marches, à l'exception de la dernière qui est avancée d'une heure, le départ sera donné à 19 h 30, ouverture des inscriptions dès 19 h.

Le président Jules Coibion, initiateur de toutes ces marches, a conclu: «*Les parcours étant balisés, chacun, notamment de plus en plus de joggeurs, aura le loisir de parcourir ces circuits d'environ 8 km à son propre rythme. À chaque retour, bar et petite restauration. Les frais de participation sont de 3€ (gratuit pour les moins de 12 ans) donnant droit à une consommation au choix.*»

En guise de soutien pour leurs activités diverses, le syndicat d'initiative laisse tous les bénéfices engendrés par ces marches aux associations accueillantes.

www.attert-tourisme.be info@attert-tourisme.be ou 063 23 62 88.